



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

carte du combattant

Question écrite n° 101381

Texte de la question

M. Yves Jégo attire l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur les délais de mise en oeuvre des décrets d'application de la loi n° 2005-158 du 23 février 2005 reconnaissant le statut d'ancien combattant à celles et ceux qui ont servi sous les drapeaux français lors de la guerre d'Algérie. En effet, il semblerait que certains de ces décrets tardent à paraître, ralentissant ainsi cette reconnaissance tant attendue par tous les anciens combattants. C'est pourquoi il le remercie de bien vouloir lui indiquer les délais dans lesquels seront publiés ces décrets.

Données clés

Auteur : [M. Yves Jégo](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101381

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er août 2006, page 7925

Question retirée le : 14 novembre 2006 (Retrait pour cause de question identique)